

**L'ACPQ APPUIE LA FORMATION D'UN CONSEIL DES COLLÈGES DU
QUÉBEC ET D'UN CONSEIL DES UNIVERSITÉS DU QUÉBEC**

Montréal, 12 juillet 2016 — L'Association des collèges privés du Québec (ACPQ) appuie la formation d'un Conseil des Collèges du Québec et d'un Conseil des universités du Québec annoncée par la Ministre de l'Enseignement supérieur, madame Hélène David. L'ACPQ salue le leadership de Mme David qui prendra l'initiative de mettre rapidement en actions les recommandations qui seront émises par messieurs Corbo et Demers. L'Association croit à la mise en place d'une Commission mixte de l'enseignement collégial et universitaire favorisant ainsi la collaboration et la concertation des réseaux.

« Le réseau de l'ACPQ participera avec intérêt aux consultations ainsi qu'aux travaux à venir. Le développement des collèges comme chefs de file fait partie des mœurs des collèges privés subventionnés et nous croyons à la force de la complémentarité des réseaux. La priorité pour le réseau de l'ACPQ est sans équivoque la réussite des étudiants et nous garderons cette valeur au cœur de nos recommandations. » a déclaré le président de l'ACPQ, monsieur Michel April.

L'ACPQ offre également son appui à monsieur Guy Demers pour la poursuite de sa réflexion au sujet de la révision du Régime des études collégiales. L'Association s'est déjà prononcée en faveur des recommandations inscrites au *Rapport du chantier sur l'offre de formation collégiale (2013)* et le réseau des collèges privés subventionnés est prêt à mettre en œuvre des projets pilotes qui permettront l'émergence des meilleures pratiques.

Quelques mots sur l'ACPQ

L'Association des collèges privés du Québec (ACPQ) représente 22 collèges privés agréés, répartis dans plusieurs régions soit, Montréal, Québec, Estrie, Mauricie et Outaouais, offrant des programmes et des services diversifiés qui répondent aux besoins des clientèles qui les fréquentent. Maintenant une tradition d'excellence, les collèges privés agréés du Québec ont accueilli, en 2014-2015, quelque 17 000 étudiants dans leurs programmes conduisant à l'obtention du DEC ou d'une AEC.